

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

à La Tour du Pin le 30.04.2024.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : cisped@valsdu-dauphine.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur la Tranquillité Publique s'est réunie à La Tour du Pin mardi 30 avril 2024.

Aucune question n'a été transmise au préalable pour cette réunion.

Les personnes excusées :

- Mme Nadine RICHARD-BEAUMONT (St Jean de Soudain)

La commission se réunit maintenant 2 fois par an en plus de la séance plénière du CISPD.

Elle pourrait se réunir également à la demande si une problématique particulière venait à nous être signalée et si une solution au problème existant doit être rapidement recherchée.

Les membres de la commission seront destinataires chaque mois du planning des actions du CISPD dans le domaine des 4 commissions.

D'autre part en juin 2024 tous les établissements scolaires seront destinataires d'un tableau récapitulatif des actions qui leur seront proposées pour l'année scolaire 2024-2025. Tous devront transmettre leurs demandes dans le délai qui leur sera précisé s'ils veulent qu'elles soient prises en compte à la rentrée de septembre.

• **PRESENTATION DES ACTIONS DE LA COMMISSION :**

➤ **Le permis internet.** (Classes de CM-2).

(24 écoles ont demandé l'action cette année).

1. Belmont		21/05/2024	1 classe
2. Cessieu	Le Bois de Cessieu	29/01/2024	1 classe
3. Cessieu	Ecole du Chateau	30/01/2024	3 classes
4. Chimilin	Alphonse Belmont	04/12/2023	1 classe
5. Dolomieu	école Elie Cartan	07/12/2023	2 classes
6. Faverges de la tour		18/12/2023	1 classe
7. Fitolieu		19/12/2023	2 classes
8. La Batie Montgascon		15/01/2024	1 classe
9. La Chapelle de la Tour		22/01/2024	1 classe
10. La tour du Pin école Jean Rostand		01/02/2024	1 classe
11. La tour du Pin Ecole Pasteur		05/02/2024	1 classe
12. Les Abrets en Dauph - école TAZIEFF		25/01/24 et 26/01/24	3 classes

13. Les Abrets en Dauphiné Eric Tabarly	16/01/2024	1 classe
14. Pont de Beauvoisin Jeanne d'Arc	06/02/2024	2 classes
15. Pont de Beauvoisin Lucien MORARD	21/12/2023	1 classe
16. Pressins	14/12/2023	1 classe
17. Rochetoirin	05/12/2023	1 classe
18. Romagnieu	16/01/2024	1 classe
19. St André le Gaz - Ecole Vercors	22/12/2023	1 classe
20. St Jean d'Avelanne	08/12/2023	1 classe
21. St Jean de Soudain	05/12/2023	1 classe
22. St Victor de Cessieu	23/01/2024	1 classe
23. Torchefelon	23/01/2024	1 classe
24. Val de Virieu	18/01/2024	1 classe

➤ **Prévention du cyberharcèlement :**

Action au profit des collèges, lycées et MFR la sollicitant ainsi qu'auprès d'adultes des communes ayant souhaité faire cette information.

(1 collège et 1 lycée ainsi que 4 communes ont demandé l'action cette année).

- Au collège Marcel Bouviers des ABRETS – 6 classes de 6^{ème}.
- Au Lycée Elie Cartan de La Tour du Pin (date non fixée à ce jour).
- Une soirée à CESSIEU.
- Une soirée à ST JEAN D'AVELANNE et PRESSIN.
- Une soirée à BIOL. (prévue le 28.05.24).

Ce type d'intervention pourra également être réalisé au profit des mairies qui le souhaiteraient pour informer un public d'adultes. Pour cela il faudra adresser votre demande au CISPD.

➤ **Exposition sur la citoyenneté :**

Le CISPD a la possibilité d'emprunter une exposition de l'ONAC-VG traitant de la citoyenneté. Elle pourra être mise à la disposition des établissements scolaires ou des mairies qui le souhaiteraient.

➤ **Réalisation d'une affiche sur le respect des agents d'accueil :**

Une affiche a été réalisée avec le concours du service communication, elle est destinée à informer le public venant dans les différents services sur le respect qu'ils doivent aux agents les accueillant. Elle rappelle également les sanctions prévues par la Loi.

Cette affiche a été largement diffusée aux Mairies et aux différents services de la communauté de communes.

➤ **Séances d'informations à l'intention des seniors :**

Des séances d'informations à destination des seniors sur la sécurité à domicile (cambriolages, abus de faiblesse etc...) sont organisées à la demande des mairies :

Ces interventions sont faites par le CISPD avec le concours des gendarmes de la brigade locale concernée. (projection d'un film – Diaporama et discussion ouverte avec les intervenants et le public).

Cette intervention a été ou sera réalisée à la demande des communes suivantes :

- La Batié MONTGASCON. (04.04.24)
- La CHAPELLE DE LA TOUR. (prévue le 01.06.24).

Le CISPD a créé un dépliant d'information sur ce sujet ; il a été diffusé à toutes les Mairies et brigades de Gendarmerie des VDD.

➤ **Parcours citoyen :**

Cette action s'inscrit aussi bien dans le cadre des actions de la commission prévention des actes de délinquance des jeunes que dans celui de la commission tranquillité publique. Elle a pour objectif de responsabiliser les jeunes et les amener à respecter les règles de vie en société.

Accompagné par le service jeunesse et le service de prévention de la commune de La Tour du Pin il comprend 13 étapes. Cette année ce sont 22 jeunes de 14 à 17 ans (14 filles et 8 garçons), volontaires, qui se sont inscrits et qui le suivent. A ce jour la première étape a déjà été réalisées :

1. Le musée des confluences à LYON (16.04.2024).
2. Les sapeurs-pompiers à LA TOUR DU PIN.
3. La conférence de l'APEAS sur les jeux dangereux.
4. La Gendarmerie à LA TOUR DU PIN.
5. La Protection de la Jeunesse à VILLEFONTAINE.
6. Conférence sur les dangers de la radicalisation.
7. Visite du mémorial des enfants juifs à la maison d'IZIEU.
8. Visite de la mairie de ST VICTOR DE CESSIEU.
9. Visite de la Maison de Protection des Familles à L'ISLE D'ABEAU.
10. Visite du Centre Olympe à La Tour du Pin.
11. Initiation aux gestes de premiers secours et prévention des drogues.
12. Visite du centre Ludo-GAIA à VEZERONCE CURTIN.
13. Visite du musée et de la nécropole de VASSIEUX EN VERCORS.

Si cela est possible d'autres étapes pourront être ajoutées :

- Assister à un conseil communautaire.
- Assister à une audience au tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu.
- Participer à une épreuve de sécurité routière (Voiture tonneau).

Le voyage final de deux jours à Paris avec visite de l'Assemblée nationale est prévu pour les vacances d'avril 2025.

➤ **Actions menées en collaboration avec la justice (T.J. de Bourgoin-Jallieu) :**

➤ **Les stages judiciaires** : Destinés à lutter contre la récidive des actes de délinquance et ce dans le cadre d'une convention signée avec le tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu le CISPD organise les stages suivants :

- stages de citoyenneté pour majeurs. (4 en 2024)
- stages de Sécurité Routière. (12 en 2024)
- stages de responsabilité parentale et V.I.F. (3 en 2024)
- stages de prévention aux dangers des produits stupéfiants. (4 en 2024)

Ces stages sont autofinancés par le paiement des frais d'inscription des stagiaires.

➤ **Les mesures de réparation pour mineurs**

Le service jeunesse et prévention des VDD, assure toujours dans le cadre d'une convention signée avec l'U.E.M.O - P.J.J. de VILLEFONTAINE la mise en place soit de T.I.G , soit de mesures de réparation pour des mineurs. Cet accompagnement se fait en collaboration étroite avec les éducateurs en charge de la mesure.

Les communes qui seraient intéressées à accueillir ce type d'action en proposant une activité particulière (nettoyage, balisage de chemins de randonnées etc...) sont invitées à contacter le coordonnateur du CISPD.

➤ **Les T.I.G. pour majeurs :**

Les mairies qui sont intéressées pour recevoir dans leur commune des personnes majeures condamnées à effectuer des T.I.G ; peuvent également contacter le C.I.S.P.D. qui les mettra en rapport avec le S.P.I.P. de Bourgoin-Jallieu. Ce service du ministère de la justice est toujours à la recherche de lieux pour l'exécution de T.I.G.

➤ **Mesures alternatives à l'exclusion scolaire :**

- Une même action éducative est menée par le service jeunesse et prévention des VDD et ce en collaboration avec les établissements scolaires qui ont signé avec lui une convention sur la prise en charge d'élèves faisant l'objet d'une mesure d'exclusion scolaire.
- Les établissements qui n'ont pas encore signé cette convention peuvent se manifester auprès du coordonnateur du CISPD pour pouvoir bénéficier de l'action.

➤ **Développement des dispositifs suivants :**

Vidéo protection – Participation citoyenne – Voisins vigilants :

La mise en place de ces dispositifs se poursuit sur les communes intéressées. Un recensement des dispositifs vidéo protection est en cours il sera présenté à la réunion plénière du CISPD le 15 mai 2024.

➤ **Le rappel à l'Ordre par le Maire :**

- Une procédure spécifique existe pour la mise en place de cette mesure en liaison directe avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

Date et lieu de la prochaine réunion.

La commission se réunira le mardi 05 novembre 2024 à 18h30 dans la salle du conseil communautaire de la communauté des communes des Vals du Dauphiné à La Tour du Pin.

Daniel GIORDANI
Coordonnateur du CISPD.

